

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*08

Désignation de l'entreprise		SARL GREEMENTS		Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		110 Montée de l'enclos du Château 38140 LA MURETTE							
SIRET		4 3 0 4 7 8 0 8 1 0 0 0 2 8							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12					
				Exercice N clos le					
				3 1 1 2 2 0 2 5					
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions					
		1		2					
				Net					
				3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012			
		{	Autres *	014	73 921	016	5 012	68 909	
	Immobilisations corporelles *			028	22 420	030	14 208	8 211	
	Immobilisations financières * (1)			040	3 044 656	042		3 044 656	
	Total I (5)			044	3 140 996	048	19 220	3 121 776	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052		
		Marchandises *			060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		
		Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070		
			{	Autres* (3)	072	1 199 599	074		1 199 599
Charges constatées d'avance *				092		094			
Valeurs mobilières de placement				080		082			
Disponibilités				084	404 170	086		404 170	
Total II			096	1 603 768	098		1 603 768		
Total général (I + II)			110	4 744 764	112	19 220	4 725 544		
PASSIF						Exercice N NET			
						I			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			600 200		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			60 020		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves ()	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			2 477 182		
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136			-4 919		
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140			66 982		
	Total I			142			3 199 465		
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			293 602		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			5 924		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	172			11 500		
	Comptes courants d'associés			173			1 215 053		
	Autres dettes			175					
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176			1 526 079		
Total général (I + II + III)				180			4 725 544		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		639 754		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		19 840		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL GREEMENTS

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le													
						3	1	1	2	2	0	2	5						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210													
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons	{	215													
			services *	intracommunautaires		217													
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222							
	Production immobilisée*													224					
	Subventions d'exploitation reçues														226				
	Autres produits													230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											232							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234													
	Variation de stocks (marchandises)*					236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240													
	Autres charges externes* :	(	dont crédit-bail :	- mobilier :		242								57 962					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(	dont CFE et CVAE *		243										244				
	Rémunérations du personnel*					250								11 500					
	Cotisations sociales	(	dont cotisation personnelle de l'exploitant		380						2 790				252	2 790			
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255										254	6 339			
	Dotations aux dépréciations					256													
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259										262	1			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260														
	Total des charges d'exploitation (II)											264		78 593					
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		-78 593					
Produits financiers (III)				280		294 025			Charges financières (V)				294		220 351				
Produits exceptionnels (IV)												290							
Charges exceptionnelles (VI)				{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347								300					
				{	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348													
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306							
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)												310		-4 919					
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312					314		4 919				
Règlements	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318							
	Provisions non déductibles*											322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				159 592								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249				251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997							
	Entreprises nouvelles (44 sexies)											986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342	
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)											181		JEI (44. sexies A)	989					
ZRD (44 terdecies)											127		ZRR (44. quindecies)	138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)											991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)											345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
BUD (44 sexdecies)											992								
Deductions	Créance due au titre du report en arrière du déficit											346				350		243 296	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)											655							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)											643							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)											645							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)											647							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)											648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)											641							
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)											990							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)											649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS											Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352			354		88 623
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *											356							
	Déficits antérieurs reportables : *																360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS											Bénéfice col.1	Déficit col.2	370			372		88 623	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 725 543,68 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -4 918,52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entreprise applique le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 30 décembre 2023.

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, cette première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'une évolution de la réglementation.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition et le périmètre du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la nomenclature et le plan de comptes applicables ;
- les modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et des informations en annexe.

Conformément à l'application prospective prévue par le règlement, aucun retraitement du résultat de l'exercice 2024 n'a été opéré.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Évaluation des immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées en charges.



TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			73 920,60
TOTAL			73 920,60
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 870,23		
Matériel de transport	2 800,00		4 128,71
Autres immobilisations corporelles	9 010,61		5 410,00
TOTAL	15 680,84		9 538,71
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	2 588 549,83		556 295,00
TOTAL	2 588 549,83		556 295,00
TOTAL GENERAL	2 604 230,67		639 754,31

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			73 920,60	
TOTAL			73 920,60	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			3 870,23	
Matériel de transport		2 800,00	4 128,71	
Autres immobilisations corporelles			14 420,61	
TOTAL		2 800,00	22 419,55	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		100 189,02	3 044 655,81	
TOTAL		100 189,02	3 044 655,81	
TOTAL GENERAL		102 989,02	3 140 995,96	





FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL GREEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Nette		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (b) (1)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (1)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	des titres détenus (4)					
Filiales et participations									
IMAGE - 2 rue georges de la tour 54000 NANCY - 507566966	1 407 245,00	14,39					400 360,00	66 402,00	
EIFCO.BURO - 22 Avenue Foch 54000 NANCY - 529544504	1 228 641,00	28,80					394 385,00	169 853,00	29 211,00
SCI L'EAU DES VARIMONTS - 22 Avenue Foch 54064 NANCY CEDEX - 448571737	215 516,00	10,00					88 945,00	34 836,00	36 000,00
SCI IS2B - 22 Avenue Foch 54064 NANCY CEDEX - 480099670	293 993,00	19,29					106 799,00	32 259,00	49 000,00
SCI FINANCIERE DU BROT - 22 Avenue Foch 54064 NANCY CEDEX - 400623930	112 375,00	50,00					111 877,00	21 175,00	
SCI LA FERME SAINT JACQUES - 22 Avenue Foch 54064 NANCY Cedex - 438976102	393 923,00	11,48					161 216,00	82 982,00	79 300,00
SCI DE NORVEGE - 2 rue de Norvège 54500 VANDOEUVRE LES NANCY - 481817419	1 951 197,00	16,67					268 497,00	1 689 263,00	120 000,00
B. TOTAL DES PARTICIPATIONS									527 311,00
C. TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)									545 311,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Débiteurs divers	1 199 598,50	1 199 598,50	
TOTAL	1 199 598,50	1 199 598,50	



	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	293 601,60	91 290,34	162 821,06	39 490,20
Fournisseurs et comptes rattachés	5 924,00	5 924,00		
Personnel et comptes rattachés	11 500,00	11 500,00		
Groupes et associés (2)	1 215 053,04	1 215 053,04		
TOTAL	1 526 078,64	1 323 767,38	162 821,06	39 490,20



GREEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 600 200 euros
Siège social : 110, Montée de l'Enclos du Château
38140 LA MURETTE
430478081 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -4 918,52 euros en totalité au compte « Report à nouveau »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre ~~2022~~ 2023
Dividendes 136 784 euros, soit 83 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 136 784 euros

Exercice clos le 31 décembre ~~2022~~ 2024
Dividendes 197 760 euros, soit 120 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 197 760 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance
Frédéric DURAND

